

COLLECTES DES DÉCHETS

La Croix-Valmer

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

**À PRÉSENTER SUR LA VOIE PUBLIQUE 15 MINUTES AVANT L'HEURE DE LA COLLECTE.
JOURS ET HORAIRES DE COLLECTES A RESPECTER.**

En dehors de ceux-ci, tout dépôt sera considéré comme dépôt sauvage et passible d'amende.

Collectes RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNELS	PÉRIODES / FRÉQUENCES			
	OCTOBRE FÉVRIER	MARS - AVRIL SEPTEMBRE	MAI JUIN	JUILLET AOÛT
Cartons à partir de 10 h	Mardi et vendredi	Lundi - Mercredi et vendredi	Du lundi au vendredi	Du lundi au samedi
	JUIN - SEPTEMBRE		JUILLET - AOÛT	
Palettes et cagettes à partir de 8 h	Lundi - Mercredi et vendredi		Du lundi au vendredi	
	TOUTE L'ANNÉE			
Huiles alimentaires à partir de 8 h	2 ^e et 4 ^e vendredi			

12 communes s'engagent pour un territoire durable

CAVALAIRE-SUR-MER ■ COGOLIN ■ GASSIN ■ GRIMAUD ■ LA CROIX-VALMER ■ LA GARDE-FREINET ■ LA MOLE
LE PLAN-DE-LA-TOUR ■ RAMATUELLE ■ RAYOL-CANADEL-SUR-MER ■ SAINT-TROPEZ ■ SAINTE-MAXIME

■ ■ ■ www.cc-golfedesainttropez.fr 

BIEN TRIER

N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE



EMBALLAGE ET TOUS LES PAPIERS

EN VRAC,
PLIÉS OU
ÉCRASÉS
vidés, non lavés



VERRE

EN VRAC,
vidés,
non lavés



ORDURES MÉNAGÈRES

SAC OBLIGATOIRE
fermé

INTERDICTION
de déposer
au sol

ET AUSSI...



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CARTON

Présenter vos cartons pliés ou écrasés et non souillés.



VIDÉS ET
APLATIS



HUILES ALIMENTAIRES

Demandez votre bidon de 20 L au prestataire de collecte.

Lors de son passage, ce dernier procédera à l'échange entre les bidons d'huile usagée et les bidons vides.

STRICTEMENT INTERDIT

- DE LES DÉPOSER dans les points de regroupements (conteneurs)
- DE LES JETER dans les bacs à ordures ménagères
- DE LES VIDER dans les égouts.

Le Code Pénal prévoit que tout dépôt sauvage relevant de "l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets" - en dehors des dispositifs de collecte - est passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1.500 €.



ET POUR TOUT LE RESTE...
PROFESSIONNELS, VOTRE DÉCHÈTERIE

Chemin des Essarts
Quartier Pardigon
83240 Cavalaire-sur-Mer
Du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Communauté de communes

Golfe de
Saint-Tropez

Pôle Déchets 04 94 96 06 68

contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr



ECO
EMBALLAGES

